



CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre les soussignés :

Loire Forez agglomération, sise 17 boulevard de la préfecture, CS 30211, 42 605 Montbrison, représentée par Madame Evelyne CHOUVIER, vice-présidente en charge de la culture suivant l'arrêté de délégation n°2020ARR00441 et la délibération n°02 du Conseil communautaire en date du 12 juillet 2022 d'une part,

Et

Le Château de Goutelas – Centre culturel de rencontre, sise 277 route de Goutelas, 42130 Marcoux, représenté par Grégory Diguët, directeur général, d'autre part,

Et

L'EHPAD de Noirétable, sise 1 rue du Rieu Parent, 42440 Noirétable, représenté par Gilles Giraudet, directeur délégué, d'autre part,

Et

L'Eveil d'Astrée, accueil de jour du centre hospitalier de Boën, sise ZAC de Champbayard, 42130 Boën-sur-Lignon, représenté par Gilles Giraudet, directeur délégué, d'autre part.

Il est convenu ce qui suit :

La présente convention a pour objet de définir les conditions du partenariat conclu dans le cadre du projet *Confabulations*, qui aura lieu de septembre 2022 à février 2023.

Article 1^{er} – Objet de la convention

Le projet *Confabulations* s'inscrit dans le cadre de la démarche « L'art dément le chaos », portée par le Château de Goutelas depuis 2015. Il est coorganisé par l'EHPAD de Noirétable, l'accueil de jour L'éveil d'Astrée, Loire Forez agglomération – la Maison des Grenadières et le Château de Goutelas – Centre culturel de rencontre.

Le projet *Confabulations* s'associe à l'artiste Lynn Pook, dans une volonté d'ouverture et de décloisonnement des publics. Lynn Pook (associée au vidéaste Clément Gaumon) mènera des ateliers destinés à un public constitué de patients, de soignants, de familles, de professionnels et de bénévoles.

Confabulations vise à favoriser l'expression, la créativité et le bien-être des personnes âgées atteintes de troubles cognitifs, dans le respect et la mise en œuvre des droits culturels.

Le projet vise également à la réalisation d'une exposition éponyme, qui prendra la forme d'une installation immersive (projections, objets transformés, sons, etc.), à la découverte des

ressentis des personnes âgées atteintes de troubles ou de pathologies diverses et des objets fabriqués lors des ateliers. Lieu d'ouverture, de transmission et de pédagogie artistique.

Article 2 – Objectifs

La présente convention est élaborée entre les signataires afin :

- De favoriser, via le projet *Confabulations*, l'expression et la mise en œuvre des droits culturels des personnes âgées atteintes de troubles cognitifs,
- D'organiser des ateliers de découverte et de création artistique auprès des résidents de l'EHPAD de Noirétable et de l'accueil de jour l'Eveil d'Astrée,
- De sensibiliser le public à l'art et à la culture via la présentation d'une exposition-restitution éponyme *Confabulations* destinée aux patients, aux aidants, au personnel soignant, aux familles et aux visiteurs de la Maison des Grenadières et du Château de Goutelas,
- De favoriser la mise en œuvre d'actions culturelles auprès de publics fragilisés, mise à mal par le contexte sanitaire récent.

Article 3 – Contenu du projet et calendrier prévisionnel

Le projet *Confabulations* suivra le calendrier prévisionnel suivant :

- **De septembre à octobre 2022 : ateliers de création** à l'EHPAD de Noirétable et à l'accueil de jour l'Eveil d'Astrée. Menés par l'artiste Lynn Pook et le vidéaste Clément Gaumon. Les artistes interviendront 5 jours dans chaque établissement : création de sculptures textiles, interviews, échanges autour du toucher etc.
- **De septembre à octobre 2022 : restitution dans les établissements.** Des supports et affichages dans les espaces communs des établissements de santé permettront de faire découvrir le projet à différents publics.
- **Octobre 2022 : résidence de création** au Château de Goutelas. Montage, création technique, création et finalisation d'une installation-restitution éponyme du projet par les artistes Lynn Pook et Clément Gaumon.
- **Du 26 au 29 octobre 2022 : exposition de l'installation à la salle des fêtes de Cervières** et présentation au public.
- **Du 23 au 26 février 2023 : exposition de l'installation au Château de Goutelas**, à l'occasion du festival « Au bout d'ma life ».

Article 3 – Engagements des parties

Loire Forez agglomération – la Maison des Grenadières s'engage à :

- Accompagner la mise en place du projet par un apport technique et financier à hauteur de 2000 €.
- Accueillir au sein du village de Cervières l'exposition *Confabulations* du 26 au 29 octobre 2022,
- Soutenir la communication et la diffusion du projet *Confabulations* au public, via notamment ses réseaux sociaux et son site web.

Le Château de Goutelas – Centre culturel de rencontre s'engage à :

- Accompagner la mise en place du projet par un apport technique et financier à hauteur de 5000 €.
- Accueillir les artistes Lynn Pook et Clément Gaumon lors d'une résidence de création artistique d'une semaine, en octobre 2022
- Coordonner les interventions des artistes et le déroulement du projet,
- Accueillir au sein du Château de Goutelas l'installation-restitution du 23 au 26 février 2023, dans le cadre du festival « Au bout d'ma life »,
- Soutenir la communication et la diffusion du projet *Confabulations* au public, et favoriser l'essaimage vers les professionnels via notamment une présentation lors de conférences et journées de rencontres.

L'EHPAD de Noirétable s'engage à :

- Accompagner la mise en place du projet par un apport technique et financier à hauteur de 500 €.
- Offrir un espace privilégié d'échange et de créativité à ses résidents, par l'accueil de 5 ateliers artistiques aux dates suivantes : **6, 13, 27 septembre et 4, 11 octobre 2022.**
- Accompagner Lynn Pook et Clément Gaumon dans la bonne réalisation du projet, tout au long de l'action (soutien technique, matériel et humain),
- Accueillir des éléments de présentation et de restitution du projet au sein de l'établissement, pendant et en dehors des ateliers de création,
- Accompagner la communication et sensibilisation autour du projet, notamment auprès des résidents et de leurs familles, afin de faciliter le travail des artistes et la découverte de l'exposition.

L'Eveil d'Astrée, accueil de jour, s'engage à :

- Offrir un espace privilégié d'échange et de créativité à ses résidents, par l'accueil de 5 ateliers artistiques aux dates suivantes : **5, 12, 26 septembre et 3, 10 octobre 2022.**
- Accompagner Lynn Pook et Clément Gaumon dans la bonne réalisation du projet, tout au long de l'action (soutien technique, matériel et humain),
- Accueillir des éléments de présentation et de restitution du projet au sein de l'établissement, pendant et en dehors des ateliers de création,
- Accompagner la communication et sensibilisation autour du projet, notamment auprès des résidents et de leurs familles, afin de faciliter le travail des artistes et la découverte de l'exposition.

Article 4 - Personnes à contacter

Château de Goutelas
Sarah Wasserstrom
04 77 97 35 43
sarah.wasserstrom@chateaugoutelas.fr

Maison des Grenadières
Loren Poyet
04 77 24 98 71
lpoyet@loireforez.fr

EHPAD de Noirétable
Aurélie Daillère
04 77 24 31 87
animation@ehpad-noiretable.com

L'Eveil d'Astrée
Dominique Saby
04 77 97 75 43
leveildastree@hl-boen.fr

Article 9 - Compétences juridiques

Le présent contrat étant conclu *intuitu personae*, les signataires ne pourront en céder les droits en résultant à qui que ce soit.

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application du présent contrat, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation du tribunal administratif de Lyon, mais seulement après épuisement des voies de recours amiables

Fait à Montbrison, le 29 août 2022.

Château de Goutelas

M Grégory Diguët
Directeur



Loire Forez agglomération

Pour le Président, par délégation,
La Vice-Présidente en charge de
la culture,
Madame Evelyne Chouvier

EHPAD de Noiretable

CH du Forez

M. Gilles Giraudet
Directeur Adjoint
Délégué à la direction des EHPAD

EHPAD du RIEU PARENT

1, rue Rieu Parent
42440 NOIRETABLE
Tél. : 04 77 24 70 40 Fax : 04 77 24 75 50

L'Eveil d'Astrée accueil de jour

Centre hospitalier de Boën

CH du Forez

M. Gilles Giraudet
Directeur Adjoint
Délégué à la direction des EHPAD